

Mission et formation des artisans de troupe

Autor(en): **Chevallaz, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **113 (1968)**

Heft 8

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4. Le cdt bat méc d'arrière-garde reçoit avant son départ l'ordre suivant :

- Débouchant du col du Marchairuz, l'eni s'en est pris à l'arrière-garde du bat de 1^{er} échelon dans la région Ballens-Berolle. Il tient le Haut-Toleure et les hauteurs N/NW Bière.
- Je veux couvrir le repli du grpt rgt chars A en m'emparrant des hauteurs N/NW Bière et en harcelant de là l'eni qui tenterait de déboucher en direction de Bière ou de Berolle.
- Le bat gagne la région Camp Romain-Pra Béné, d'où il s'empare des hauteurs de Chantemerle, Chapeau de Napoléon, Bellevue, Bachofner et du Vallon supérieur du Toleure, qu'il tient.
Il dispose pour cette action des feux du gr/rgt ob/art (X. Y, B).

Le directeur de l'exercice
Colonel CHAVAILLAZ

Mission et formation des artisans de troupe

1. INTRODUCTION

Les progrès de la technique imposent aux armées une adaptation dont le rythme et l'ampleur peuvent évoluer, mais dont les exigences sont continues. Il arrive aussi que ce soient les besoins de l'armée qui accélèrent les progrès de la technique ; à cet égard, les exemples ne manquent pas.

Mais les formidables progrès techniques entraînent aussi un vaste développement de tous les organes du soutien, du service du matériel en particulier. Celui-ci est devenu en fait une vaste entreprise — très diversifiée — de fabrication, de stockage, de distribution, d'entretien ; en effet, les armes, les engins, les appareils multiples dont les armées sont dotées

doivent non seulement être correctement engagés, mais aussi systématiquement et correctement revisés, entretenus, réparés. Notre armée n'échappe pas à ces exigences ; songeons simplement au fait que l'effectif du matériel d'un régiment d'infanterie a décuplé en cinquante ans.

Pour bien situer l'ampleur des problèmes d'entretien et de réparation qui peuvent se poser, citons quelques chiffres tirés des expériences de la guerre 1939-1945 :

- lors de la bataille d'El Alamein, les Anglais ont remis en état 337 chars durant les onze jours qu'a duré le combat ;
- lors du débarquement à fin septembre 1944, les troupes alliées ont dû remplacer 500 blindés par mois.

Depuis lors, dans toutes les armées, la technique a fait des progrès. Il serait absurde de vouloir transformer les servants des armes et des appareils en techniciens. Les combattants doivent certes avoir des connaissances techniques réelles, suffisantes pour parer aux incidents légers ; mais leur mission est précise dans le cadre du combat, on ne saurait les en détourner. Il importe donc d'avoir, à leur côté, des spécialistes, des techniciens, des artisans dont le choix, la préparation et l'emploi ont fait l'objet d'études approfondies de nos services techniques.

Le rôle, la mission, la formation de ces spécialistes sont trop méconnus. C'est pourquoi, lors de la traditionnelle conférence de presse du Commandant de la Division mécanisée 1, les problèmes de l'entretien et de la réparation des matériels, comme ceux de la qualification technique des artisans de troupe, ont été évoqués par divers spécialistes. Il nous a paru utile d'en reprendre certains aspects à l'intention des lecteurs de la RMS.

2. PROBLÈMES D'UN SERVICE DU MATÉRIEL

Ces problèmes d'entretien sont d'autant plus importants pour notre armée que nous ne disposons pas — et ne disposerons pas en cas de conflit — d'une grande réserve pour

remplacer le matériel défectueux; il faudra donc le réparer et cela ne sera pas toujours facile.

Examinons, par exemple, le cas des véhicules à moteur, à pneus. Le parc des véhicules militaires ne suffit pas à nos besoins, c'est pourquoi nous recourons aux véhicules de réquisition. C'est ainsi que pour la seule Division mécanisée 1, le 60 % des autos seraient de réquisition: il y aurait, actuellement, 54 marques et 112 types différents, sans parler des motos! Le fait que les importateurs et agents généraux des marques retenues soient tenus — par contrat — de conserver en stock les pièces de rechange des modèles des dix dernières années est certes une certaine garantie, mais cela ne résout pas pour autant tous les problèmes d'entretien.

Pour les véhicules blindés, la situation est plus favorable: on ne possède en effet que quatre types de chars; par contre, la complexité du véhicule est grande.

A cet aspect relatif aux véhicules à roues et à chenilles — déjà vaste — de l'activité d'un service de matériel, il faut en ajouter d'autres: ne s'occupe-t-il pas encore, aussi bien du matériel de corps général et technique que des machines de chantier, des moyens de franchissement, des moyens de transmission, des réserves et des ateliers de guerre?

Dans une unité d'armée, les préoccupations majeures d'un service de matériel sont les pièces de rechange, le délai d'acheminement de ces pièces et enfin le temps nécessaire à la remise en état du véhicule ou de l'appareil. Comment les problèmes sont-ils résolus sur le plan pratique?

Dans une division mécanisée où l'on a une proportion d'une unité de transport pour cinq hommes (grand nombre et grande diversité des véhicules), l'effectif du personnel du service du matériel, réparti dans les états-majors et les unités, est de 1000 officiers, sous-officiers et soldats.

Certes, en temps de paix, le travail est relativement facile, en raison de l'excellent état des matériels, de l'abondance des pièces de rechange, de la facilité du ravitaillement, de la bonne marche des ateliers civils et militaires. Le problème

se pose tout à fait différemment en temps de guerre où, comme on l'a vu plus haut, les activités du service du matériel exigent un engagement total dans des conditions extrêmement difficiles. Tout, bien entendu, ne saurait être remis en état sur le champ de bataille. S'il convient de permettre à la troupe d'être en constant état de se battre, il est clair qu'un soutien efficace dans le secteur du matériel ne peut lui être donné que dans la mesure où l'armée dispose de réserves en personnel spécialisé et en matériel de toute nature à l'arrière, en deuxième, voire en troisième échelon, sans parler des arsenaux, de certaines usines et dépôts « engagés » par l'intermédiaire du service territorial.

3. ORGANISATION DU SERVICE DANS UNE DIVISION MÉCANISÉE

Pour en revenir à une division mécanisée, donnons quelques indications relatives à l'organisation de son service du matériel. Cette organisation touche déjà l'homme, le combattant lui-même qui est doté de moyens extrêmement simples mais qui ne manquent pas d'efficacité: couteaux, sachets de propreté, sachets de nettoyage de l'arme personnelle. A l'échelon de l'unité, nous trouvons les premiers artisans: l'armurier, le mécanicien sur moteur, le sellier et le cordonnier qui sont individuellement incorporés dans une section de commandement. A l'échelon des corps de troupe, bataillons et régiments, nous trouvons de petites subdivisions d'artisans disposant de matériel lourd tel que camions-ateliers, chars et grues de dépannage. La division, elle, a sa propre formation de soutien technique: le bataillon de matériel, formé d'unités spécialisées dans l'entretien et la réparation soit des armes, des engins, des appareils et véhicules à pneus, soit des systèmes d'armes que représentent les véhicules blindés et chenillés. Ces unités travaillent en étroite collaboration avec celles du bataillon de ravitaillement qui s'occupe de la subsistance, des carburants, des munitions. Si, pour le combattant,

l'entretien du matériel est synonyme de service intérieur, et se limite à quelques heures par jour, les artisans, eux, passent au service le plus clair de leur temps dans des activités qui sont les leurs au civil. Etant donné l'ampleur et l'importance de la tâche de ces artisans, il est intéressant de s'attarder un instant à examiner les problèmes que posent le choix, l'instruction et la qualification des artisans, ceux-là mêmes dont les capacités, les compétences, doivent permettre de maintenir la puissance de combat de l'armée.

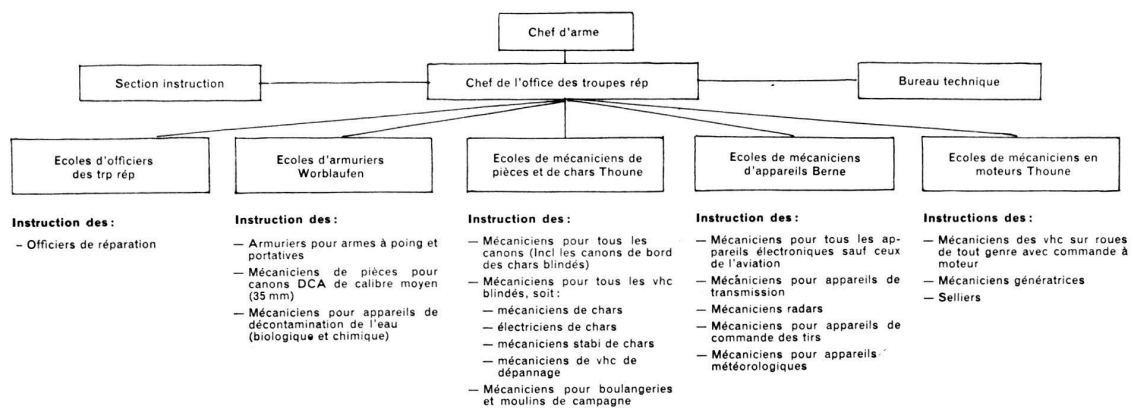
Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui, tant étrangers que Suisses, sont frappés par les possibilités techniques de notre armée. Or, si, en dépit des progrès énormes de cette technique envahissante, nous avons pu en rester dans notre armée à un système de milice fondé sur des périodes d'instruction relativement courtes, c'est grâce, en bonne partie, au niveau professionnel élevé de la jeunesse. Il est clair que notre armée ne saurait inculquer, pendant les quatre mois d'une école de recrues, les connaissances de base qui font les bons ouvriers, les bons artisans, les bons techniciens. C'est l'occasion, ici, de relever le remarquable effort qui a été entrepris, depuis de nombreuses années déjà, dans le domaine de la formation professionnelle de notre jeunesse. Pouvoirs publics, entreprises, syndicats se sont unis pour donner les meilleures bases professionnelles possibles, et ce dans tous les secteurs, à tous les jeunes désireux de pratiquer un travail manuel.

4. RECRUTEMENT ET FORMATION DES ARTISANS DE TROUPE

Abordons maintenant, brièvement, le problème du recrutement et de l'instruction des artisans de troupe.

Mais tout d'abord qu'entend-on par artisan? Il s'agit là des spécialistes des divers secteurs techniques qui assurent le service d'entretien et de réparation des armes, des appareils, des véhicules et du matériel de leur unité d'incorporation. On distingue chez nous les spécialistes suivants :

Organisation de l'instruction des officiers de réparation et des artisans de troupe par le service des transports et des troupes de réparation



Armuriers, mécanicien de chars, mécanicien de stabilisateurs, mécanicien d'appareils d'art, mécanicien en moteur, mécanicien de boulangerie, mécanicien de pièces, électricien de chars, mécanicien d'appareils de transmission, mécanicien d'appareils DCA, sellier.

Les troupes d'aviation et de défense contre avions disposent en outre de leurs propres spécialistes techniques tels que mécanicien de radar, mécanicien de radar d'aviation, mécanicien d'armes téléguidées, mécanicien d'appareils de transmission d'aviation. Par suite des départs annuels, du passage dans une autre classe d'âge, de libération des obligations militaires, etc., ce sont quelque 1500 recrues artisans dont l'armée a besoin chaque année pour compléter les effectifs. Comment sont-elles recrutées?

Le Service de l'état-major général fixe, à l'intention des officiers de recrutement, les groupes de professions nécessaires pour les besoins des armes techniques. Mais le problème du choix des hommes n'est pas toujours facile à résoudre car souvent la qualification technique d'un individu vient plus tard, alors qu'il a déjà fait son école de recrues si ce n'est un ou deux cours de répétition. Une certaine détection est faite préalablement à l'examen de recrutement: les offices cantonaux d'apprentissages et les écoles techniques communiquent ainsi à l'officier de recrutement le nom des étudiants et des apprentis. Après un recrutement en quelque sorte préliminaire, le personnel instructeur de l'armée procède à un examen psychotechnique ou à un examen sélectif qui se situe au niveau d'un examen de fin d'apprentissage; l'incorporation définitive n'intervient que si les résultats obtenus sont suffisants. Par la suite, la sélection se poursuit à l'école de recrues à la fin de laquelle l'insigne de spécialiste — la roue dentée — n'est remise qu'à ceux qui en ont été jugés capables.

L'école de recrues pour artisans, qui dure 17 semaines, comprend environ 1165 heures de travail pour l'instruction dans les diverses branches; cela représente une moyenne de 68 heures par semaine. Cela est peu si l'on tient compte du

fait que la recrue reçoit une instruction complète non seulement en qualité de technicien-spécialiste mais encore en qualité de combattant individuel. C'est ainsi que les trois premières semaines sont consacrées exclusivement à l'instruction militaire de base, puis l'effort principal est porté sur l'instruction technique. Après les phases d'étude et d'entraînement, le futur spécialiste doit confirmer ses aptitudes dans les conditions difficiles du service en campagne, soit les tirs de combat individuel et de groupe et les exercices techniques et tactiques. Il apparaît donc clairement que de grandes exigences sont formulées à l'égard des spécialistes tant dans le domaine physique que dans le domaine technique ou intellectuel. Seuls les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui possèdent déjà une solide formation professionnelle de base, peuvent être instruits dans le laps de temps relativement court de l'école de recrues.

On peut relever ici, encore une fois, le fait que, par suite des progrès constants et rapides de la technique, de l'automatisation, l'armée doit recourir à l'industrie privée pour assurer le recrutement des effectifs nécessaires. Le recrutement puis l'affectation à différents corps de troupe étant fonction du développement de l'électronique, des systèmes hydrauliques et des engins téléguidés, la sélection et la formation complémentaire continue s'étendent ainsi régulièrement à de nouveaux groupements professionnels. Cette évolution montre du même coup dans quelle mesure le service du matériel doit lui aussi évoluer de façon à pouvoir toujours disposer d'artisans aptes à résoudre les problèmes d'entretien et de réparation posés par l'apparition de nouveaux appareils, de nouveaux engins, de nouveaux véhicules. Pour bien montrer l'évolution qui est intervenue en très peu de temps, nous signalerons ici que, selon l'OEMT 1951, notre armée devait disposer d'environ 14000 artisans de troupe; selon l'OEMT 1961, ce sont quelque 23000 hommes artisans de troupe, plus quelque 1000 officiers de réparation, dont nous avons aujourd'hui besoin pour assumer les tâches importantes qui sont celles des services d'entretien et de réparation du matériel de l'armée.

5. INTERPÉNÉTRATION DES ACTIVITÉS CIVILES ET MILITAIRES

Si nous avons mis ici l'accent sur le rôle et l'importance de la formation professionnelle civile d'une part et le choix du personnel recruté d'autre part, il ne faut pas perdre de vue cependant le fait que l'incorporation des jeunes soldats peut être la source d'un enrichissement certain sur le plan professionnel. En effet, au cours de leur activité militaire, dès leur école de recrues déjà, ces citoyens-soldats ont l'occasion de voir de nouveaux matériels, de nouveaux appareils, de nouveaux moyens et par-là même ils apprennent à connaître des aspects nouveaux de leur métier et à envisager des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux. Il est intéressant de relever à ce propos que dans les troupes de réparation, le 85 % des recrues ont répondu, ces dernières années, affirmativement à la question «les connaissances acquises à l'école de recrues auront-elles une influence positive sur votre profession?».

Indépendamment de cette réponse des recrues, il faut relever que nombreux sont les chefs d'entreprises civiles qui reconnaissent et affirment que la formation technique du soldat d'abord, mais du chef, du sous-officier et de l'officier en particulier, reçue dans une école de sous-officiers et d'officiers, n'a pas sa pareille dans la vie civile. Il est intéressant de préciser ici que l'essentiel n'est pas de savoir qui de l'armée ou du civil, par la formation et l'utilisation du soldat spécialiste, reçoit le plus de l'autre. L'important est que le soldat serve dans les meilleures conditions possibles le pays dans l'arme à laquelle sa formation civile le destine naturellement. Ainsi, disposant d'une solide formation professionnelle de base, complétée par l'enrichissement réel et important qu'ils retirent de leur appartenance aux troupes d'entretien et de réparation dans lesquelles ils servent sur le plan militaire, de nombreux jeunes gens de notre pays ont ainsi l'occasion de découvrir, avec des techniques et des moyens nouveaux, des aspects nouveaux de leur métier. Ce n'est pas là l'un des moindres avantages du système de l'armée de milice.

Major J. CHEVALLAZ